

Auvergne

la ligue de l'enseignement
Fédération des Associations Laïques 63

N° 455 • MARS 2015

laïque



DOSSIER P. 4/5

Les Assises de la vie associative

IDÉES

Femmes dans la guerre P. 8



ÉDITO

Maillage d'associations locales présentes dans près de 24 000 communes, un mouvement comme la Ligue de l'enseignement se caractérise incontestablement par les deux termes de "social" et de "solidaire".

La culture associative repose sur un contrat de réciprocité, d'engagement de citoyens autour d'un projet commun dans le champ de l'éducation populaire sans recherche d'un intérêt personnel.

À première vue, nous serions loin de la dimension d'économie sociale et solidaire. Pourtant, qu'elles soient employeurs, qu'elles perçoivent des subventions ou qu'elles s'inscrivent dans les logiques de marchés publics, les associations contribuent bel et bien aux dynamiques économiques des territoires. Le poids économique du secteur associatif a été estimé à 85 milliards d'euros, contribuant ainsi à hauteur de 3,5 % au PIB (autant que l'agriculture et les industries agroalimentaires). Toutefois, si l'association est un opérateur économique, c'est avant tout un lieu de mobilisation des citoyens et de contre-pouvoir.

S'il y a bien une dimension partagée par tous les acteurs de l'économie sociale et solidaire, c'est bien leur attachement à un territoire. Si ce que produisent les associations est difficilement délocalisable, c'est que l'activité associative gravite forcément autour du lien social. Plus encore que les échanges économiques produits, les associations contribuent au rayonnement et au dynamisme de leur territoire.

Notre responsabilité, en tant que fédération d'associations, est aussi d'amener les associations qui adhèrent à notre projet, et plus globalement les pouvoirs publics, à considérer à sa juste valeur la plus-value associative, tant économique que sociale.

Coopérer pour proposer des solutions nouvelles aux problématiques de territoires, pour ne pas dire innover socialement, c'est se rappeler aussi que se définir comme un contre-pouvoir n'exige pas nécessairement de s'inscrire dans un rapport de forces avec les pouvoirs publics.

Nous devons repenser la place de l'engagement bénévole et militant dans nos associations, et faire de notre fédération d'éducation populaire un levier efficace d'action collective.

"S'associer est et sera toujours une force. L'homme est au cœur et au fondement de l'action associative", nous tenons à le réaffirmer.

Édouard Ferreira

RICHESSES ET ENJEUX DE LA VIE ASSOCIATIVE

Des Assises qui célèbrent l'héritage de la Ligue de l'enseignement

Les assises de la FAL qui se sont tenues successivement à Champeix – sur le thème de la culture –, à Maringues – sur le thème du sport – et à Clermont – sur le thème de la vie associative – se sont déroulées dans le cadre de la commémoration des 150 ans de la Ligue de l'enseignement ; 150 ans consacrés à l'Inestimable bien commun de l'éducation populaire, 150 ans placés sous le haut patronage du président de la République et inscrits au programme des commémorations nationales.



Cette reconnaissance consacre l'importance politique de la Ligue de l'enseignement dont l'œuvre demeure fidèle aux principes républicains, comme Jean-Yves Gouttebel, président du Conseil général, l'a déclaré : "Nous devons être les défenseurs permanents de notre devise républicaine. Il appartient à chacun de nous de combattre les inégalités, de défendre le respect de l'autre, la fraternité, la solidarité." Il a affirmé par ailleurs son attachement aux valeurs de la Ligue "au service d'une école laïque qui accueille toute la diversité sociale".

Mireille Lacombe rappelle par ailleurs l'action de Jean-Yves Gouttebel en faveur de la vie associative, dans le cadre (et la crainte ?) de la nouvelle réforme territoriale : "Alors que le projet de réforme territoriale prévoit la suppression de la clause de compétence générale pour les futures assemblées départementales, nous devons retrouver le chemin de la raison pour faire en sorte que la culture, le sport, l'éducation et l'éducation populaire restent dans les attributions des assemblées départementales... cette revendication a été celle de la majorité départementale sous la conduite de Jean-Yves Gouttebel..."

L'histoire de la Ligue, telle que l'évoque Gérard Chanel, met en lumière un destin profondément déterminé par les vicissitudes historiques, qui ont donné sens à ses combats et à l'héritage qu'elle nous transmet. "La Ligue de l'enseignement est le produit d'une construction, constituée d'héritages et de combats pour la réalisation d'un grand projet d'éducation populaire." C'est ainsi "qu'elle doit sa création en 1866 à l'initiative des Républicains, gens du

peuple et bourgeois cultivés, héritiers de 1789, Républicains qui croient en la raison et au progrès et qui voient dans l'instruction et l'éducation l'instrument de formation à la citoyenneté." Elle sera particulièrement active en réaction au coup d'État de Napoléon III qui portait un rude coup aux acquis révolutionnaires : "Pour les fondateurs de la Ligue, il s'agit de rassembler et d'éduquer des citoyens et tout particulièrement de prôner l'éducation au suffrage universel. C'est une exhortation à la formation des citoyens, en réaction au coup d'État... Ils vont donc agir pour l'éducation populaire, pour une instruction publique ouverte à tous ; action qui aboutit aux lois Ferry, en 1881 et 1882, sur l'obligation et la gratuité." C'est aussi l'origine d'un tissu associatif riche, qu'illustrent encore aujourd'hui les actions et les structures de la FAL. "La Ligue crée dans tous les cantons des associations laïques qui ont pour mission d'être des instruments d'éducation civique et de coordination entre l'État et le citoyen." Jean-Yves Gouttebel – rappelant que ce nécessaire partenariat est inscrit dans l'histoire – dit souhaiter le poursuivre.

Il n'est pas étonnant que la Ligue soit dissoute par le gouvernement de Vichy, il n'est pas surprenant non plus que ce grand mouvement se reconstitue à la Libération et se développe dans l'ensemble des départements avec des effectifs très importants.

C'est précisément parce qu'elle se forge à travers l'histoire que l'action de la Ligue, la mission des associations, l'œuvre obstinée des bénévoles prennent aujourd'hui même un sens particulier, confrontées à un certain nombre d'épreuves politiques, sociales

et éthiques qui frappent notre société. Et c'est une fonction politique que prennent alors les projets culturels de la Ligue, les actions et les manifestations associatives qui veulent la rendre accessible à tous les publics, comme le soulignait Jean-Marie Tjibaou, le leader Kanak : "La culture est bien l'ensemble des solutions qu'une communauté humaine hérite, adopte et invente pour trouver des issues aux crises qui la traversent."

Philippe Machu, vice-président de la Ligue, président national de l'UFOLEP, définit de nouvelles urgences. "Si les 150 ans de la Ligue vont nous permettre de fêter tout ce qui a été fait, c'est aussi l'occasion de rassembler toutes nos forces pour les appliquer aux situations d'aujourd'hui."

Ainsi, la Ligue, reconstruite à la Libération pour contribuer à ramener la paix parmi les hommes, à forger la solidarité, se trouve aujourd'hui investie d'une mission identique afin d'éviter le retour de la guerre. C'est pourquoi, à travers les pratiques sportives, à travers une réelle démocratisation de la culture opposée à un mercantilisme et un élitisme culturels, à travers la contribution apportée à la refondation de l'école, c'est toute la reconstruction sociale qui devient l'objectif de la mission associative. C'est pourquoi Jean-Yves Gouttebel souligne "le rôle important que la FAL doit jouer contre la tentation de l'individualisme, contre tout ce qui voudrait l'emporter sur les valeurs collectives". C'est pourquoi, dans son hommage à Jean Zay, et évoquant la lettre de Jules Ferry aux instituteurs, il rappelle qu'on doit "interdire dès l'école toute forme de propagande, et tout prosélytisme."

Gérard Chanel montre alors que l'œuvre

de la Ligue – et donc l'œuvre de la FAL – est soumise à une double nécessité : la fidélité aux valeurs fondatrices qui ne sont rien d'autre que les valeurs de la République, et la nécessité de s'adapter aux questions que pose la société des hommes d'aujourd'hui : "La société multiculturelle que nous vivons et que nous reconnaissons comme une richesse, rend de plus en plus difficile la possibilité de se retrouver autour de valeurs communes. Si les temps et les moyens ont changé, l'idéal et les valeurs demeurent ; et en un temps marqué par des peurs, des préjugés, des intégrismes, des mouvements comme la Ligue de l'enseignement paraissent de plus en plus nécessaires ; nécessaires pour défendre nos valeurs républicaines, nécessaires à la formation de consciences, de consciences laïques particulièrement."

Vivre ensemble avec ses différences, apprendre à se comprendre, lutter contre le racisme, la xénophobie, lutter contre les injustices et les inégalités, voilà quelques-uns des objectifs de la Ligue.

Contribuer à former des citoyens par le développement d'activités éducatives, sociales, sportives, culturelles et de loisirs au sein de ses associations fédérées, en complémentarité de l'école et avec le soutien de partenaires, voilà la volonté que partagent ses militants."

Ainsi la vie associative constitue-t-elle incontestablement un levier pour la démocratie : c'est dans cette perspective que la Ligue l'a construite, c'est dans cette perspective que la FAL la met en œuvre. C'est pourquoi l'hommage rendu par tous les intervenants aux militants bénévoles est un hommage largement mérité, honorant des hommes et des femmes au service fraternel de leurs concitoyens.

RENDEZ-VOUS

MANIFESTATIONS

UFOLEP

- 15 mars : championnat régional par équipe de karaté à Pont-du-Château (63)
- 14 et 15 mars : régional gym sportive circuits et évolutions féminins à Lempdes (63)
- 21 et 22 mars : régional gymnastique sportive masculins et niveaux 5 à 1 féminins à Clermont-Fd (63)
- 28 et 29 mars : régional gymnastique sportive trampoline et niveaux 7 féminins à Gerzat (63)
- 28 mars : challenge petits gyms à Volvic (63)
- 4 et 5 avril : régional gymnastique sportive niveaux 6 et 5 féminins à Désertines (03)

USEP :

- 26-27 mars et 2-3-9 avril : course d'orientation à Vulcania
- 9 avril : journée "Youpisports" à Clermont-Fd (complexe des Cézeaux)
- 30 avril : rugby à Gerzat (stade G. Fustier)

CEJ

Danse :

- 8 mars : Battle fusion 2015 - Battle nationale de Break Dance à Sayat-Argnat
- 14 et 15 mars : stage danse de Turquie à Clermont-Fd, salle Leclanché

Stage danse dans le cadre d'un projet avec la compagnie Soon : "Les lieux à danser : d'hier à aujourd'hui, du dancefloor au plateau de danse"

- 12-19/23 et 24 avril : plusieurs temps de formation pour les ados-adultes à Blanzat, salle de la Muscade et salle du foyer rural ; et à Pont-du-Château, salle du Château.
- 21-22-23 et 24 avril : plusieurs temps de formation pour les jeunes à Pont-du-Château, salle du Château.
- 25 avril : soirée consacrée à la compagnie Soon : 2 spectacles : "Opus 1" et "La Pite Folie" à Pont-du-Château.

Théâtre amateur :

- 13-14 et 15 mars : 25^e édition du festival de Lempdes à La 2Deuche à Lempdes

Théâtre Pro :

- 21 mars : Spectacle "Lune et Soleil" compagnie MercimonChou à la Médiathèque de Besse
- 21 mars à Bagnols et 22 mars à Trémouille-Saint-Loup : Spectacle "Contes Dits du Bout des Doigts" compagnie les Compagnons de Pierre Ménard
- 27 mars : "Sutra" à Comédie de Clermont-Ferrand
- 11 avril : "Accord Caboche" compagnie Haut les Mains à la Médiathèque de la Bourboule

FORMATIONS

UFOLEP

- 14 et 15 mars / 21 et 22 mars : BF1A APE à Saint Beauzire (43)
- 21 mars : formation recyclage PSC1 / Comité départemental UFOLEP 63 - formation UFOMOVE à Randan (63)
- 10 avril : intervention CREPS dans le cadre de la formation BPJEPS à Vichy (03)
- 11 avril : formation initiale PSC1 - Comité départemental UFOLEP 63 / formation body step à Cébazat (63)

Projet danse avec la compagnie Soon

"Les lieux à danser d'hier à aujourd'hui : du dancefloor au plateau de danse"



Le service culture poursuit son aventure dansée avec la danseuse et chorégraphe Mélisa Noël, de la compagnie Soon, autour d'un projet décliné en plusieurs ateliers-stages à destination de toutes les associations et les danseurs adhérents à la FAL. Aujourd'hui chorégraphe et chanteuse au sein de la compagnie Soon, également interprète de la Cie Malka,

Mélisa Noël est une danseuse contemporaine qui pratique une danse singulière, fluide et tranchante, influencée par son béguin pour le rock, la culture hip-hop et la soul music. Invitée régulièrement pour des performances artistiques, elle accorde beaucoup d'importance à la transmission et mène un travail de sensibilisation conséquent auprès de différents publics.

Le nouveau projet de Mélisa Noël s'articule autour des liens entre les danses collectives dites populaires et les pratiques chorégraphiques. Ou comment réunir des danseurs d'horizons variés dans un même lieu avec des codes similaires mais des pratiques différentes.

L'intervention prévue pour avril 2015 s'articulera autour de plusieurs rendez-vous, à Blanzat* pour les ados et adultes et à Pont-du-Château**, pour les plus jeunes (10-14 ans). À l'issue de ces rendez-vous, la création d'une phrase chorégraphique commune sera proposée et présentée lors d'une soirée consacrée à Soon, le 25 avril 2015 à Pont du Château, avec deux spectacles de la Compagnie : *Opus 1* et *La Pite Folie*. Ils seront éventuellement repris à l'occasion des rencontres de danse De Fil en Chemin.

Les ateliers-stages seront une invitation à faire l'aller-retour entre une danse codifiée et une danse populaire, spontanée, entre un état maîtrisé et un état de lâcher prise. Comment prendre conscience de sa gestuelle propre et l'inscrire dans une pratique collective, la faire exister au sein du groupe ? Cette préparation se concentrera sur le travail des appuis au sol et dans l'espace, le poids du corps, la qualité de mouvement, la musicalité et l'engagement physique.

Mélisa Noël propose de découvrir des personnalités, de les accompagner dans leur danse afin qu'elles puissent explorer, danser leur singularité à partir d'un même mouvement tout en travaillant sur une énergie commune, afin de créer du lien et générer la puissance du groupe.

Infos pratiques

*Dates et lieux pour les ados-adultes :

- Dimanche 12 avril, 14 h-17 h 30, salle de la Muscade, Blanzat
 - Dimanche 19 avril, 14 h-17 h 30, salle du foyer rural, Blanzat
 - Jeudi 23 et vendredi 24 avril, 20 h-22 h 30, salle du Château, Pont-du-Château
- Public concerné : toute personne ayant déjà une pratique de la danse. Adultes/Ados à partir de 15 ans, 15 personnes max.

**Dates/lieux pour les jeunes : mardi 21, mercredi 22, jeudi 23 avril (de 14 h 30 à 17 h) et vendredi 24 avril (20 h-22 h 30), salle du château, à Pont-du-Château.

Public concerné : ces rendez-vous sont ouverts aux jeunes de 10 à 14 ans ayant une pratique de la danse.

Tarifs : 45 euros pour les adhérents FAL, adhérents Soon et associations de Pont-du-Château / 65 euros pour les non-adhérents. Ils comprennent les ateliers (à Blanzat et Pont du Château) et l'accès aux spectacles à Pont-du-Château, le 25 avril 2015

Pour tous renseignements :

- Ateliers "ados/adultes" : inscriptions auprès du service CEJ de la FAL 63, Amandine Tixier-Cros, 04 73 14 79 08 - juniors@fal63.org ou courrier
- Ateliers "jeunes" (10-14 ans), inscriptions auprès du service culturel : Frédéric Durand, serviceculturel@pontduchateau.fr / 04 73 83 73 62

Pour plus d'infos sur la compagnie: www.ciesoon.com

Signature de la convention entre Dominique Busson, président de la communauté de communes "Limagne Bord d'Allier" et Édouard Ferreira.



© Centre-France



Signature de la convention entre Serge Tourret, président de la communauté de communes des Cheires et Édouard Ferreira.

ALSH : partenariats entre la Ligue de l'enseignement 63 et les collectivités locales

La situation économique actuelle et la diversification de l'offre de loisirs font que les centres de vacances, nos colos d'antan, sont malheureusement de moins en moins fréquentés. Parallèlement, les ALSH (accueils de loisirs sans hébergement), nos bons vieux centres aérés, ont le vent en poupe pour plusieurs raisons :

- Ils offrent aux familles des loisirs de proximité et notamment sans nuitée ce qui rassure nombre de parents.
 - Ils sont un mode de garde commode et éducatif.
 - Ils sont financés par la CAF et les collectivités locales ce qui en réduit significativement les coûts pour les ménages.
- Notre fédération a bien compris les enjeux éducatifs et citoyens sous-jacents

de ce mode de fonctionnement, souvent de prime abord utilitaire. Depuis plus d'un quart de siècle, elle a accompagné et accompagne toujours nombre de collectivités locales ou associations dans sa mise en œuvre sur l'ensemble du territoire départemental.

Aujourd'hui, la réforme des rythmes scolaires modifie profondément ces fonctionnements d'où la nécessité de revisiter leur mise en œuvre.

Dans cette optique, le service ALSH de la FAL propose aux collectivités locales de les soutenir dans des démarches de plus en plus complexes au plan administratif :

- rédaction du PEDT pour l'octroi du fonds de soutien à cette réforme ;

- partenariats réglementaires avec jeunesse et sports ;
- formation du personnel d'encadrement ;
- déclaration des fonctionnements auprès de la CAF.

Dans le même temps elle continue à soutenir, à travers les conventions qu'elle signe, les communes et communautés de communes puydômoises, comme lors du renouvellement de la convention avec Limagne bord d'Allier ou la signature d'un nouveau partenariat avec la communauté de communes des Cheires.

Contact pour tout renseignement : Bruno Gilliet, 04 73 14 79 19, 06 50 41 85 94 - alsh@fal63.org



Festival Théâtre de Lempdes 2015

Organisée par le service Culture-Éducation-Jeunesse et "Théâtre Actif" – réunion de bénévoles issus de troupes affiliées à notre fédération – la 25^e édition du Festival de Théâtre Amateur de Lempdes se déroulera du vendredi 13 au dimanche 15 mars 2015 à la 2Deuche à Lempdes.

Temps fort représentatif des pratiques théâtrales adultes, cette manifestation fédérative a pour objet de promouvoir le théâtre amateur, d'encourager les démarches artistiques et de favoriser de manière conviviale la rencontre entre tous : public et sections théâtre. Spectacles, nouvelles créations, lectures, théâtre en chantier, toutes les pratiques sont proposées ! En tout, 8 troupes viendront présenter leur travail, fruit de longues heures de répétition entre comédiens engagés et passionnés. Comédie, comédie dramatique, comédie burlesque, tragédie, histoire vraie, les spectateurs auront le choix entre rire, pleurer ou réfléchir et pourquoi pas les trois à la suite !

Plusieurs temps viendront également ponctuer ce week-end. Le vendredi soir, c'est la section ados, les Z'allumés de Zwizz et Cie qui nous offriront une mise en bouche théâtrale pour l'ouverture du festival.

Le samedi, c'est un temps de rencontre et d'échange entre les troupes elles-mêmes qui est proposé, l'occasion pour elles d'échanger sur la pratique du théâtre. Enfin dans l'après-midi, la part belle sera faite à une autre forme artistique elle aussi porteuse de valeurs fortes avec une scène ouverte slam.

Les spectateurs sont attendus nombreux pour venir découvrir ce programme et soutenir les troupes qui veulent partager leur amour du théâtre.

Un grand merci à Théâtre Actif, à l'ensemble des bénévoles et des partenaires qui continuent, sous différentes formes, à faire en sorte que ce festival soit pérennisé associant troupes, comédiens et public.

Plus de renseignements : FAL 63 au 04 73 14 79 16 ou sur www.culturefal63.org

Le festival est soutenu par le Conseil Général, la Ligue de l'enseignement en partenariat avec la municipalité et l'amicale laïque FJEP de Lempdes.

Foyer laïc de jeunes et d'éducation populaire de Luzillat Du Ru d'Chard à Mongacon



À vous camarades d'ateliers ou de bureau, travailleurs de tous poils, je souhaiterais des patrons compréhensifs mettant en pratique leurs théories : usines prospères, foyers prospères...

À vous petits commerçants ou artisans, une solution à tous les problèmes qui précèdent vous permettant d'augmenter vos bénéfices tout en diminuant vos prix !...

À notre gouvernement, je souhaiterais des capitalistes patriotes payant cash leurs impôts et refusant d'exporter leurs capitaux à l'étranger !...

À notre Éducation Nationale, je souhaiterais des crédits et une réforme lui permettant de se réorganiser et d'être enfin la Grande Dame qu'elle doit être au sein de notre pays...

À notre commune de Luzillat, je souhaiterais une expansion rapide... qui éviterait la fermeture d'une classe suspendue au-dessus de nos têtes..."

Voilà un titre bien surprenant. C'est celui du journal du foyer laïc de jeunes et d'éducation populaire de Luzillat créé en 1947. Certes ce journal ne paraît plus depuis des années mais les actuels responsables de l'association ont bien voulu en céder quelques exemplaires à l'équipe d'Auvergne laïque. Sous la plume d'Henri Sicard, le fondateur de l'association, un éditorial écrit en janvier 1969 mais toujours (et plus que jamais ?) d'actualité mérite l'attention des lecteurs d'aujourd'hui. En voici quelques extraits. "À vous amis paysans, je souhaiterais une réforme complète du producteur (... au...) consommateur, vous permettant de vendre tous vos produits à des prix vous laissant assez de bénéfices..."

1969-2015. L'amicale laïque a changé mais les vœux de celui qui en fut le président pendant 20 ans restent d'une étonnante actualité. Sa fille, actuelle présidente, ne le démentirait pas. Théâtre, cinéma, bals masqués ont disparu, seul le concours de belote a perduré depuis l'origine de l'association. "C'est notre fil rouge, normal puisque le bénéfice est destiné à l'école et qu'elle en a toujours besoin" dit Lucette, l'une des mémoires de l'amicale. On ne peut passer sous silence la guerre "idéologique" qui a opposé l'amicale laïque au curé du village comme image d'un temps où il fallait batailler pour défendre son idéal. Henri Sicard

avait créé un atelier cinéma où l'on passait des films et documentaires tels "Connaissance du monde". Aussitôt, avec des fonds "venus d'on ne sait où" (dixit Lucette), le curé a créé une AEP, aménageant une salle spécifique avec fauteuils de velours rouge : faute de moyens pour rivaliser, l'amicale laïque a dû cesser son activité cinéma.

À présent, ce sont plutôt des activités d'animation de la commune qui préoccupent les responsables du bureau (le concours de belote, la bourse aux jouets, le repas dansant) et l'école (à présent en RPI avec Limons) toujours au cœur de leurs soucis. Mais il faut tout autant batailler pour que perdure l'aide apportée à l'école. Un exemple : Jusqu'en 2013, la gymnastique était section de l'amicale. Elle est devenue une activité indépendante car ses responsables n'admettaient pas que les fonds de l'Amicale laïque viennent en aide à l'école.

Pour en revenir au journal, laissons le mot de la fin à Patricia, l'une des amicalistes présentes lors de l'entretien : "Le papier, ça reste, voyez notre vieux journal il est encore là ! Conservez Auvergne laïque sous la forme papier ; les informations sur l'écran, moi, je ne percuterai pas !"

Et puis, dans 50 ans, on pourra encore le relire et peut-être les vœux d'Henri Sicard se seront-ils réalisés ?!

Le bureau

Présidente : Lucette Sicard
Secrétaire : Sandrine Debachy
Trésorière : Géraldine Valette

DISPARITION

André Vachon-France est décédé le 3 mars. Il a été une grande figure de l'Amicale Laïque de Riom, celui grâce à qui toutes les sections sportives ont vu le jour : athlétisme, rando, ski de fond, gymnastique d'entretien. Il fut président de l'Amicale et depuis peu son président d'honneur. Nous lui consacrerons un article dans notre prochain numéro.

ÉCHOS

Association Gym Saint-Julien-de-Coppel : randonnée pédestre le dimanche 29 mars



Les beaux jours vont revenir avec notre traditionnelle randonnée pédestre qui aura lieu le dimanche 29 mars. Vous pourrez découvrir la renaissance de la nature sur 2 parcours : 5 ou 15 km environ. Nous vous accueillerons à la salle des associations à partir de 13 h pour les inscriptions (2 à 5 euros suivant le parcours choisi). Nous vous accueillerons également sur les parcours pour prendre une petite collation. Venez nombreux en famille et entre amis.

Pour tous renseignements : M^{me} Michelle Belverge, 06 84 72 21 07

Bon anniversaire !

L'amicale laïque de Saint-Bonnet-près-Riom, qui occupe une place très importante dans la vie de la cité brayaude, fête ses 50 ans. Samedi 14 mars à 18 heures, dans son local, adhérents de l'association et personnalités locales et régionales seront nombreux à célébrer cet événement !



N'oubliez pas : ENVOYEZ-NOUS VOS ÉCHOS
(15 lignes maximum) avant le 3 AVRIL 2015

Foyer laïc de jeunes et d'éducation populaire Ménérol Bravo, jeunes présidents !

Y a-t-il des critères pour "mesurer" le bon fonctionnement d'une amicale laïque ? Assurément non et ce n'est surtout pas l'objectif de la visite des rédacteurs d'Auvergne laïque. Mettre en avant l'action de nos associations est bien notre seul but tant elles sont diverses et riches de nombreuses différences.

Mais si la garniture de la table pour le moment convivial d'après discussion devait être un critère de bonne santé et de dynamisme, alors le FLJEP de Ménérol devrait être sur le podium de nos 465 associations !

Le foyer laïc est né sur la base de l'ancienne amicale laïque de Ménérol à l'occasion de l'arrivée d'un groupe de jeunes qui ont donné un nouvel élan à l'association : c'était en 1972. Bien sûr les jeunes de l'époque ont vieilli au service de l'idéal associatif et laïc mais la structure a toujours conservé sa double spécificité : avoir de jeunes présidents et fonctionner exclusivement avec un encadrement bénévole.

À 26 ans, Maxime Dutrieux en est à sa troisième année de présidence. Il est de surcroît le quatrième président de moins de trente ans au FLJEP de Ménérol. C'est là un bel exemple de pratique citoyenne mais c'est aussi à l'honneur du foyer laïc de faire confiance à la jeunesse que souvent il a formée.

Depuis sa création, diverses sections ont développé l'esprit laïc par le biais de la pratique sportive dans le cadre de l'UFOLEP et de l'USEP, et culturelle en étroite collaboration avec l'école publique de la commune.

287 adhérents (dont une centaine d'enfants) venus de Ménérol et des environs sont



Conseil d'administration

Président : Maxime Dutrieux
Trésorier et secrétaire licences : Régis Gossmann
Secrétaire : Joëlle Valeix

Membres : Jean Claude Aguay, Gilles Cabal, Céline Cathebras, Perrine Fardoux, Frédéric Garnier, Élise Lespinasse, Romain Marchand, Lillian Ronchaud, Marie Paule Travade, Vincent Veyssièrre.

répartis en 7 sections avec un encadrement évidemment bénévole. Badminton (50 adhérents). Danses moderne, jazz et orientale (23 adhérents). Escalade (120 adhérents). Gymnastiques tonique et entretien (43 adhérents). Tir à l'arc (26 adhérents). Volley-ball (9 adhérents). Expression théâtre (16 adhérents de 6 à 60 ans). Une centaine d'amicalistes pratiquent d'ailleurs plusieurs activités. C'est un effectif stable malgré une baisse en volley et en badminton ainsi que chez

les enfants (les nouveaux rythmes scolaires y sont sans doute pour quelque chose).

On ne peut conclure cet article de présentation sans citer les bonnes relations avec la municipalité et l'usage intensif de la salle de sport, sans mettre en exergue la section escalade et le mur technique en grande partie réalisés par les licenciés eux-mêmes, sans parler de la fête des enfants organisée depuis 160 ans par la section théâtre (plus de 400 jeunes cette année : faudra-t-il un jour pousser les murs ?) ; sans rappeler l'implication du FLJEP dans le fonctionnement des TAP et du centre de loisirs géré par la FAL 63.

Saluons donc cette amicale laïque bien implantée dans la vie mitrodaire grâce à la présence des bénévoles à qui nous laisserons le mot de la fin : "Vous reprendrez bien un morceau de tarte !"

UNE BANQUE DONT ON EST FIER, ÇA SE DÉFEND!

CREDIT COOPÉRATIF
C'est un choix

Une banque pour une économie plus humaine.

Crédit Coopératif
Centre Beaulieu III - 33 bd Berthelot
63400 CHAMALIERES

Tél. : 0 980 980 001
E-mail : chamalieres@credit-cooperatif.coop

www.credit-cooperatif.coop



Dans le cadre des 150 ans de la Ligue de l'enseignement, la Fédération des associations laïques du Puy-de-Dôme (FAL63) a organisé, en janvier, ses "Assises de la vie associative". Mouvement d'éducation populaire dont les orientations sont fondées sur les valeurs de laïcité, de solidarité et de citoyenneté, elle accompagne ou aide dans la conduite de leurs projets les associations du territoire, maillons indispensables de notre démocratie. Afin d'alimenter la réflexion sur l'avenir et les enjeux de la vie associative dans le département, la Fédération du Puy-de-Dôme, forte de ses 470 associations et 35 000 adhérents, principal mouvement d'éducation populaire départemental, a proposé trois rendez-vous débats autour du sport et de la culture, ouverts à tous à Champeix, à Maringues et à Clermont à la chapelle des Cordeliers.

Les Assises de

Les Assises à Champeix

Les pratiques artistiques associatives

Dans le cadre des 150 ans de la Ligue de l'enseignement, pour ce premier rendez-vous des assises le 15 janvier à Champeix, la fédération du Puy-de-Dôme a proposé une soirée d'échanges sur la thématique suivante : "Les pratiques culturelles amateurs comme moyen d'appropriation de la culture et facteur de lien social sur un territoire".

L'idée de ce temps d'échanges était de réunir toutes personnes - adhérents ou individuels, professionnels et amateurs, associations affiliées ou non - intéressées par cette question pour un partage d'expériences.

Après les interventions du maire **Roger-Jean Meallet** et de **Catherine Theulle**, présidente de l'amicale laïque de Champeix, **Édouard Ferreira**, président de la FAL du Puy-de-Dôme, a ouvert la soirée sur le thème "S'associer est une force" : "La culture est constitutive du projet d'éducation permanente au suffrage universel de la Ligue. Elle apparaît comme un puissant ingrédient de son action émancipatrice pour la construction de personnes autonomes et solidaires, source de la République démocratique, laïque, indivisible et sociale. Le service Culture-Éducation-Jeunesse de la Ligue de l'enseignement du Puy-de-Dôme défend le droit effectif, dans l'égalité, à l'éducation et à la formation tout au long de la vie, droit qui ne se conçoit pas sans culture, sans culture partagée. Dans cette perspective, il encourage et accompagne les initiatives à caractère culturel et artistique de son réseau d'associations, toujours en lien avec les bénévoles et nos fidèles partenaires."

La thématique de la soirée, très riche et si vaste, a ensuite été développée et illustrée par différents témoignages d'acteurs du réseau associatif dans le domaine du théâtre, des arts plastiques, de la danse.

Daniel Thévenet, pour le Centre Régional d'Art Dramatique, a fait part de son expérience et engagement dans la pratique du théâtre amateur, le CRAD né en 1951.

Éric Collard, président de l'Amicale laïque de Vic-le-Comte, a témoigné d'un projet fédérateur autour de la céramique associant la mairie, la FAL, la section céramique de l'Amicale laïque.

Des pratiques nouvelles ont également été mises à l'honneur avec le témoignage du jeune **Léo Perez**, président de la Junior Association Théâtre "L'Auvergne en Scène" (Veyre-Monton) du haut de ses 16 ans, comme quoi malgré les tendances pessimistes, l'engagement des jeunes est bien là !

La création de l'Amicale laïque des 3 Villages (Brenat, Flat et Aulhat-Saint-Privat) est également le reflet d'une dynamique innovante avec deux amicales qui ont fusionné. Sylvie Fraysse et Françoise Brugièrè précisent que ce projet est né de l'absence d'enfants dans les écoles et des difficultés à fédérer.

Leur atelier cuisine du monde qui met un pays à l'honneur permet également de réunir et de faire rencontrer les gens.

Les interventions de **Jean-Yves Gouttebel**, président du Conseil général, et de **Roland Blanchet**, vice-président du Conseil général chargé de la culture et de la vie associative ont mis en avant l'impact et les conséquences de la réforme territoriale sur la vie associative, notamment culturelle.

À la table ronde, également présents à nos côtés, des partenaires tels que **Jean-Claude Gal**, directeur artistique et metteur en scène du "Théâtre du Pélican", **Aurélia Chauveau**, directrice de la compagnie "Le Pied en Dedans" accompagnée de l'administratrice Marie Lebrou, ont permis d'apporter des éclairages très précis sur leurs rôles de passeurs et de l'importance de l'apprentissage auprès des jeunes.

Des intermèdes théâtraux ont également ponctué la soirée de manière conviviale avec l'Atelier Théâtre d'Orcey, avec des extraits de Karl Valentin avec "Le Théâtre Obligatoire" et des extraits de Courteline.

Le débat avec la salle et la table ronde, animé par **Alain Vassort**, président de l'association régionale Cultures du Cœur, fervent militant et ancien délégué culture à la FAL du Puy-de-Dôme, a mis en exergue différents constats : la variété des propositions culturelles et en même temps comment imaginer de nouvelles pratiques ? comment mobiliser davantage les jeunes ? la nécessité de la formation, le besoin d'accompagnement de la FAL auprès des associations, l'implication des bénévoles et son renouvellement, etc.

Comme le soulignent Édouard Ferreira et Gérard Chanel en conclusion, la FAL se doit de répondre à ce chantier.

Les pratiques artistiques ont un rôle essentiel à jouer dans l'éducation et la formation. Mais nous ne pouvons réduire la culture à la pratique artistique. La culture est constitutive du projet d'éducation permanente. Les associations d'éducation populaire ont le devoir de faire de la politique. Elles sont partenaires de l'école et ont des valeurs à transmettre.

"Dans la tristesse de l'hiver, j'ai vu qu'il y avait un printemps."

Albert Camus

Conclusion

La culture prend ici tout son sens, avec celui que voulait bien lui donner Jean-Marie Tjibaou, le leader Kanak : "La culture est bien l'ensemble des solutions dont une communauté humaine hérite, qu'elle adopte et invente pour trouver des issues aux crises qui la traversent". Il entendait les crises comme les choix nécessaires qui jalonnent toute l'histoire de l'humanité et des civilisations.

Les Assises à Maringues

La deuxième journée des assises de la vie associative avait pour thème : "La pratique sportive pour tous : missions éducatives et sociales de l'UFOLEP et de l'USEP sur le territoire". La création de l'UFOLEP en 1928, puis celle de l'USEP en 1939 vont permettre la pratique sportive au sein du mouvement éducatif, mission d'éducation à la citoyenneté de la Ligue.

État des lieux

Pour le président de l'UFOLEP, Jacques Pinseau, pour encadrer les 253 associations regroupant 16977 licenciés du comité du Puy-de-Dôme, la priorité est donnée à la formation des animateurs et des officiels.

L'UFOLEP se donne trois objectifs :

- développer le multisport pour tous ;
- engager notre réseau associatif ;
- promouvoir "tous les sports autrement".

L'USEP présentée par son président, Laurent Cheminal, regroupe 121 écoles et 8 805 licenciés. L'USEP est partenaire de l'école de diverses manières :

- activités sur temps scolaire et hors temps scolaire ;

- rencontres de secteurs ou départementales ;
- élaboration de documents pédagogiques ;
- formation initiale et continue et professeurs des écoles et depuis cette année participation à l'enseignement universitaire UFR Staps.

Le Conseil général (pour le transport), les collectivités locales (pour la mise à disposition des installations sportives et des ETAPS), l'éducation nationale (par la présence des conseillers pédagogiques et du délégué départemental) contribuent à la bonne marche de l'USEP.

Les moyens humains

Ce sont en grande partie des bénévoles qui animent nos associations. Pour faire face au manque de bénévoles, il y a nécessité, pour Geneviève Séchaud, Présidente du CDOS, de mutualiser nos moyens et nos actions tout en développant la formation pour avoir "des professionnels du bénévolat".

À un président d'association qui s'inquiète du devenir de l'éducation populaire dans le cadre de la professionnalisation des intervenants, Geneviève Séchaud répond que les clubs doivent avoir des gens formés devant la complexité des

documents à fournir (dossiers de subvention, d'assurances...) Nathalie Albuison, inspectrice Jeunesse et Sports, signale que c'est une exigence de certains parents. Elle rappelle que les jeunes en service civique peuvent apporter une aide.

Les moyens financiers

Les cotisations des adhérents entrent pour une faible part dans le financement des activités.

Les principaux financeurs sont :

- le ministère de l'Éducation nationale qui verse la CPO (convention pluriannuelle d'objectifs) ;
- Jeunesse et Sports qui apporte une aide aux deux comités ainsi qu'aux clubs affiliés dans le cadre du CNDJ ;
- le Conseil général apporte des aides financières pour les équipements des clubs (25 % de la dépense plafonnée à 6 000 euros tous les deux ans), pour le transport (USEP), pour la formation. Il aide indirectement les clubs en apportant une aide financière aux collectivités locales pour financer leurs équipements sportifs ;
- les aides fédérales sur des projets départementaux ou fédéraux.

Conclusion Il faut mettre en exergue l'immense travail de terrain de ces deux secteurs sportifs qui contribuent à l'éducation populaire, à la solidarité, à la citoyenneté et au vivre ensemble. Ce sont des valeurs communes de la Ligue de l'enseignement.

la vie associative



Les Assises à Clermont-Ferrand



Dans son allocution d'accueil, Jean-Yves Gouttebel, président du Conseil général, souligne le rôle important de la FAL pour lutter contre la tentation de l'individualisme qui l'emporte sur les valeurs collectives. Il dit souhaiter poursuivre son partenariat avec la FAL.

Jean-Yves Gouttebel confère un fondement éthique (à la fois social et moral) à ces assises. Il rappelle la richesse du tissu associatif, la nécessité d'un engagement permanent et rend hommage aux bénévoles : *"Votre action éducative est en totale adéquation avec l'enseignement dispensé dans les locaux scolaires ; elle participe au maintien de la vie sociale, contribuant ainsi à la lutte contre la solitude. Il faut tisser sans cesse, coudre et recoudre le lien social, permettre à chacun d'être citoyen et de bien vivre selon ses choix."*

Il déclare adhérer complètement aux valeurs prônées par la Ligue de l'enseignement au service d'une école laïque qui accueille toute la diversité sociale.

Philippe Machu, vice-président de la Ligue et président de l'UFOLEP

Les 150 ans de la Ligue vont permettre de fêter tout ce qui a été fait mais c'est aussi l'occasion de rassembler toutes nos forces pour les appliquer aux situations d'aujourd'hui. La République semble se ressaisir pour donner le départ à quelque chose de plus fraternel.

■ Agir pour faire société afin que cette société qui va mal retrouve sa confiance.

■ Agir pour faire société, c'est agir avec les habitants, accompagner les associations ; c'est agir sur les politiques publiques, auprès des décideurs français et européens afin de renforcer la citoyenneté en France et en Europe en encourageant l'exercice du vote.

Les champs d'intervention de la Ligue

1. Le champ de l'éducation tout au long de la vie

- Dans le cadre de la refondation de l'école, publique.
- Dans le cadre de l'éducation populaire, elle a pour but de socialiser, de faire sortir de l'isolement, d'aller à la rencontre de l'autre.

2. Le champ du tourisme social

- Donner à tous le droit aux vacances, pour les enfants, pour les familles, pour les adolescents, afin de favoriser leur équilibre et de leur permettre la découverte du monde.

3. Le champ des luttes contre les discriminations

- En favorisant l'accès à toutes les activités culturelles, que ce soit en zone urbaine ou dans les quartiers (les pratiques ne sont pas égales).

4. Le champ du sport

Les pratiques sportives sont l'occasion de sortir de l'isolement pour aller vers les autres et de retrouver le goût d'agir ensemble pour plus de solidarité et de fraternité.

- Sport éducation : activités de compétition ou de loisirs sportifs avec le développement des écoles de sports et le plurisport, activités physiques d'entretien.
- Sport et société : en développant le sport pour les seniors, pour les jeunes en difficulté, dans les entreprises, en liaison avec le monde de la santé avec l'ARS, la MGEN, les centres de cardiologie, pour lutter contre l'obésité, le diabète...
- L'université européenne du sport afin de partager une réflexion sur une nouvelle culture sportive.

5. Le champ de la culture

Pour Philippe Auzet, responsable du projet culturel, il s'agit de :

- redéfinir le domaine de la culture afin de permettre au citoyen de comprendre le monde ;
- relier la citoyenneté et l'éducation à l'art ;
- s'assigner quatre priorités :
 - le droit à l'éducation sur toute la vie,
 - le renforcement de l'éducation artistique (contre-pouvoir puissant des émotions),
 - vers une culture commune par la reconnaissance de la diversité culturelle à égal droit de cité,
 - la participation des citoyens aux projets culturels et éducatifs de leurs territoires.

Philippe Auzet a mis en lumière les liens qui existent la culture et la démocratie entre la culture et l'école ainsi que sur les enjeux humanistes de la culture : *"La culture c'est une question d'identité. Il n'y a pas de cultures supérieures à d'autres."*

Conclusion

Des constats unanimes et un engagement constant :

- la difficulté de recruter des bénévoles ;
- nécessité de croire à "un avenir par l'éducation populaire" qui rende le dynamisme et l'espoir à notre société.

En conclusion, nous retiendrons les différentes synthèses présentées par les intervenants.

➤ **Gérard Chanel** évoque les difficultés pour recruter et former des bénévoles, la nécessité de trouver de nouveaux partenaires et de mutualiser les moyens entre associations. Il attire notre attention sur les territoires sans relêve et aux dérives communautaires.

➤ **Philippe Machu** souligne l'importance d'un temps de dialogue (comme ces assises l'ont illustré), entre les collectivités et les associations. La commémoration des 150 ans de la Ligue doit se poursuivre par un projet d'avenir et la construction d'une société plus fraternelle et plus équitable ; pour cela il faut apprendre à travailler ensemble, être à l'écoute des besoins des populations et faciliter l'accès de tous aux pratiques sportives et culturelles.

➤ **Édouard Ferreira** rappelle combien la FAL est sensible aux témoignages de soutien des élus présents envers les actions associatives et citoyennes ; il remercie vivement Jean-Yves Gouttebel de ce soutien fidèle et précieux soulignant l'importance de l'apport économique non négligeable et de l'équilibre social apportés sur le territoire des associations. Il se réjouit que ces assises aient illustré l'immense travail fédérateur et mutualisé entre la culture, le sport pour tous et le sport scolaire. Enfin il rappelle que la clé des associations et du monde associatif c'est le bénévolat.

ICI & LÀ

● Qui a écrit... ?

"Puisse l'instruction générale s'avancer d'un pas si rapide que dans vingt ans d'ici il y ait à peine en mille de nos pages une seule ligne qui ne soit populaire ! C'est aux maîtres du monde à hâter cette heureuse révolution. Ce sont eux qui étendent ou resserrent la sphère des lumières. Heureux le temps qu'ils auront tous compris que leur sécurité consiste à commander à des hommes instruits ! Les grands attentats n'ont jamais été commis que par des fanatiques aveuglés ! Oserions-nous murmurer de nos peines et regretter nos années de travaux si nous pouvions nous flatter d'avoir affaibli cet esprit de vertige si contraire au repos des sociétés et d'avoir amené nos semblables à s'aimer, à se tolérer et à reconnaître enfin la supériorité de la Morale universelle sur toutes les morales particulières qui inspirent la haine et le trouble, et qui rompent ou relâchent le lien général et commun ?

Tel a été partout notre but."

Diderot : L'Encyclopédie -

Avertissement du tome VIII - 1765

● Allons voir les Grecs et leur histoire

La Grèce est-elle anti-européenne ? Difficile à croire quand une tradition - fondée sur la mythologie - considère que le nom "Europe" désigne la fille d'Agénor, roi de Tyr, et de Téléphassa !

Opposés de tout temps à toute séparation entre l'église et l'état, certains secteurs religieux ont mené une campagne acharnée contre le parti Syriza.

Comment ne pas se réjouir alors que le nouveau Premier ministre hellène Alexis Tsipras prête serment sur la constitution, alors que ses prédécesseurs posaient la main, eux, sur la Bible.

On imagine par conséquent la hargne de l'Eglise orthodoxe, car puissante à plus d'un titre, détentrice d'immenses propriétés terriennes et de surcroît exemptée, depuis belle lurette, d'impôts, et cultivant simultanément de solides réseaux politiques.

● Laïcité...

Voilà quelque quinze jours, la chaîne de télévision France Ô diffusait un débat sur la laïcité depuis l'Institut du monde arabe. Pas une seule femme n'assistait au débat. Jack Lang, président de l'Institut, était le seul représentant des Français non issus de l'immigration (on ne sait plus quelle périphrase utiliser pour ne blesser personne).

Le chanteur Médine, auteur d'un clip incendiaire intitulé *Don't laïk*, particulièrement offensif, a déclaré qu'il souhaitait, "par l'art et la subversion exorciser la laïcité de ses démons". Quant à Jack Lang, après avoir maintes fois répété combien il était laïque, il n'a pas su trouver d'autres définitions de la laïcité que "la neutralité de l'État par rapport aux religions". Par ailleurs, il a affirmé qu'il n'était pas selon lui incompatible avec les lois de 1905 que les municipalités - voire l'État - contribuent financièrement à l'exercice du culte musulman. Son argument ? En 1905, l'Eglise catholique était très riche et n'avait pas besoin d'être subventionnée. Faut-il en conclure que la religion musulmane est pauvre ? Il faut croire aussi qu'il a jugé l'école privée bien indigente pour lui avoir octroyé, quand il était ministre de l'Éducation, de phénoménales subventions.

Avec les DDEN

Faut-il une morale laïque pour préparer le vivre ensemble ? 2^e partie

Dès lors, pourquoi cette exigence d'une morale qui serait laïque pour préparer au vivre ensemble, et d'abord en existe-t-il une ? L'idée d'une morale laïque à l'école, que le ministre Peillon a remise à l'ordre du jour, a déjà été soulevée. C'était pour répondre à la violente opposition qui s'était élevée contre les lois Ferry-Buisson : une école sans dieu ne pouvait qu'être livrée à l'immoralité, incapable d'éduquer puisqu'elle n'inculquerait plus de règles morales, celles-ci ne pouvant relever que de la religion. Jules Ferry a tenté de répondre à ce reproche dans sa "lettre aux instituteurs" en évoquant le bon sens et la morale du père de famille. Sauf que l'une comme l'autre sont changeantes et relatives et qu'aucune morale ne peut être fondée sur des éléments aussi peu assurés.

Y aurait-il alors une morale laïque, qui ne ferait appel à aucune transcendance divine ?

La plus rigoureuse d'entre elles, celle de Kant, est fondée sur la seule raison. C'est la raison qui, depuis l'humanisme des Lumières, est l'instance présente en chacun, qui peut lier la liberté à l'égalité pour réaliser la liberté commune et la fraternité humaniste non religieuse. Est bonne l'action par laquelle le sujet n'obéit qu'à la règle qu'il se donne, ce qui définit à la fois l'action bonne et la liberté comme autonomie. Et, pour que cette règle ne soit pas le fait de simples subjectivités qui ne manqueraient pas d'entrer dans une concurrence mortifère pour toute vie en commun, la règle qu'on se donne doit avoir valeur universelle et concerner le respect de l'humanité en chacun, y compris en soi-même. "Agis de telle sorte, dit la maxime kantienne, que tu traites l'humanité aussi bien dans ta personne que dans la personne de tout autre, toujours en même temps comme une fin, et jamais simplement comme un moyen". On l'aura compris, cette morale humaniste et rationaliste exige un usage réflexif et distancié c'est-à-dire critique de la raison qui n'est pas spontané mais demande une formation spécifique des esprits. Une telle formation ne saurait être religieuse puisque comme le dit F. Buisson, créateur du terme de laïcité, le dogme ne peut apprendre qu'à croire et non à "penser par soi-même, d'après la raison".

Ainsi se trouve défini le rôle d'une école publique laïque : former tous les esprits à la pensée critique pour faire des hommes libres, capables du jugement autonome qu'exige l'exercice de la citoyenneté et le libre examen des lois qui puissent valoir à la fois pour chacun et pour tous. C'est la disponibilité d'une telle compétence critique capable de lier l'individuel et le collectif qui permet aussi de se donner une loi morale et de faire éventuellement le choix d'une croyance indépendamment de tout déterminisme extérieur. La laïcité qui, dans la société, est déterminée par la loi, a besoin du rôle de cette école publique laïque pour s'incarner dans la vie réelle des hommes et ne pas rester un droit abstrait. La res publica, en effet, a besoin pour vivre, d'hommes autonomes dans leur jugement pour pouvoir

être citoyens, capables de comprendre que leur intérêt particulier dépend de l'intérêt général, et que par exemple, leur liberté individuelle exige de chacun qu'il renonce à sa liberté individuelle spontanée pour la remettre dans le pot commun de la liberté partagée à égalité par la loi. Il lui faut comprendre que le meilleur pour lui c'est ce qui est en même temps le meilleur pour tous. De même, la vie commune en république laïque, exige de moi comme de tous, que j'accepte que mes croyances soient "suspendues" dans l'espace public le temps nécessaire mais pas plus. Tout cela exige un haut niveau d'exercice de la raison critique, comme l'exige l'acte moral kantien.

Qui donc peut se charger d'y former les esprits ? Seule le peut une instance qui n'a d'autre souci que celui de l'intérêt général, qui garantit l'humanité en chacun. C'est là le rôle de l'école publique et de ses enseignants, en tant qu'elle est laïque. Outre en effet, qu'elle est une offre d'instruction égale pour tous les enfants indépendamment de leurs appartenances identitaires, elle doit former tous les esprits au jugement autonome. Ce qui exclut toute formation à une religion qui confond raisonnement et rationalité : la référence à une vérité révélée n'exclut pas le raisonnement ou du moins son apparence, mais exige qu'il s'arrête là où commencent le dogme et son exigence d'adhésion à ce qu'il faut croire. Et comment dès lors, l'école laïque peut-elle former les esprits à la raison ? La réponse est évidente. Par la fréquentation de connaissances rationnelles qui portent en elles "l'ordre de leurs raisons" auxquels les enseignants ont pour rôle d'exercer les esprits. Il s'agit, dit F. Buisson, de rendre chacun capable de "vérifier" ces savoirs pour les maîtriser, les contester et en construire d'autres le cas échéant, ce que font les chercheurs depuis toujours. Et la raison ainsi formée est tout aussi capable d'un usage critique dans les connaissances et le droit que dans la morale ; elle devient capable de se donner les règles de son raisonnement comme de sa conduite morale.

C'est donc bien l'école républicaine, parce qu'elle est une offre publique "d'éducation à la raison par l'instruction" (Arendt), qui est chargée de préparer les esprits à une vie rendue commune par le partage d'une même culture. Et si en effet, l'appropriation par tous les élèves d'une même culture à l'école est si importante, c'est parce que comme le dit encore H. Arendt, elle "présente le monde" aux élèves afin qu'ils le connaissent, le comprennent, puissent le modifier mais d'abord, pour qu'ils puissent y vivre libres, ensemble et sans le détruire, parce que c'est le seul lieu possible de leur vie d'homme.

C'est bien cette culture rationnelle et forcément laïque, formatrice de la raison critique, qui peut être le ciment d'une union des hommes en un peuple souverain et libre auquel la loi donne sa stabilité. Et la laïcité, principe commun de notre Constitution et de l'école publique, est bien ce qui prépare les enfants au lien qui unit les hommes dans le triptyque républicain : liberté, égalité, fraternité.

Alors, pourquoi cette référence explicite de la laïcité à la morale puisque la raison formée à l'école est tout aussi prête à connaître qu'à vivre moralement, dans le respect de la personne humaine ? Sans doute faut-il voir là l'effet d'un regard consterné et saisi d'effroi sur nos sociétés dans lesquelles montent la violence, les communautarismes et les intégrismes religieux. Sans doute devant les barbaries qui nous sont données à voir, effectuées au nom de Dieu, pense-t-on spontanément à en appeler à une simple morale humaniste, celle qui distingue entre ce qui est humain et ce qui ne l'est pas, et qui en même temps crée aux hommes une obligation d'humanité dans leurs actes quotidiens. Une morale, parce qu'il s'agit bien de définir ce que sont le mal et les conditions d'une action bonne ; une morale aussi, parce qu'il s'agit d'action concrète et de réalité ; mais humaniste et laïque parce qu'il s'agit de définir les conditions de l'action bonne sans référence à aucun dieu ni aucune religion dont les rivalités portent en elles la possibilité de la violence barbare. Une morale humaniste et laïque enfin parce qu'il s'agit de définir ce qui permet aux hommes de vivre ensemble, libres, à égalité de liberté et sans exclusion, c'est-à-dire fraternellement.

Mais attention que cette référence à la morale ne soit pas l'occasion de dévoyer le sens de la laïcité. À l'école, ce sens est celui de la préparation à l'exercice du jugement autonome par la transmission de connaissances rationnelles. Dans la cité, il est celui de la liberté absolue de conscience qui met chacun devant ses responsabilités, y compris civiles et morales. Cela ne doit pas disparaître. Que ce soit derrière le voile d'une morale de bien-pensance et de bons sentiments, ceux d'une société qui préfère le consensus mou de la liberté religieuse et de la tolérance, qui conduit au bout du compte à faire du lien religieux. Que ce soit celui qui renvoie à un universel divin à l'usage de tous, le fondement de tout lien entre les hommes, ce qui est un renoncement à l'humanisme laïc.

Cela ne doit pas disparaître non plus derrière une morale visant à formater les consciences en vue d'éradiquer le mal de nos sociétés. L'État républicain laïque se refuse par principe à formater les consciences : il en prépare le libre exercice à l'école et en assure la liberté absolue par la loi. Ce genre de morale pourrait fort bien se retrouver dans telle ou telle communauté, religion ou parti politique, avec le risque du retour d'un bien, mais dans une "pureté" qui aurait pour nom la race, l'homme ou l'ordre nouveau dont nous savons les suites. C'est pourquoi, dans une époque où les démons de la "peste brune" côtoient ceux d'un libéralisme sans rivage mais non sans violence, l'exigence est grande d'être clair sur ce dont on parle quand on parle de ce qui définit la vie d'hommes libres et égaux dans une société qui veut être le lieu naturel de leur vie fraternelle.

Pour les DDEN du Puy-de-Dôme,
Anne-Marie Doly

Championnat régional de tennis de table

Le championnat régional tennis de table a réuni 168 pongistes venus de l'Allier et du Puy-de-Dôme le dimanche 8 février à Saint-Pourçain-sur-Sioule.

Cette épreuve était qualificative pour les championnats nationaux qui se dérouleront :

- les 23 et 24 mai 2015 à Ceyrat (63) pour les joueurs à double appartenance UFOLEP ;
- les 2 et 3 mai 2015 à Valence (26) pour les pongistes uniquement UFOLEP.

Les joueurs du Puy-de-Dôme qualifiés :

- 1 - À Ceyrat :
 - Maurice Gagno - Nathalie Rodriguès - Florian Lagouge (Lempdes)
 - Joël Bongiovani (Puy-Guillaume)
 - Françoise Guilloteau - Séverine Thomas - Michelle Bouret (ATSCAF)
 - Stéphane Gardette - Julien Teyssier - Kilian Daurat - Antoine Da Silva (Gerzat)

- Adrien Channeboux (Stade Clermontois)
- Dimitri Busset - Alison Morin - Anthony Cerqueira (Randan).
- 2 - À Valence :
 - Jean Paul Bouquel - Jean-Paul Chabrier (Jean-Zay)
 - Céline Farry (AS Richelieu)
 - Ulysse Salmon Charpenay (Sauxillanges)
 - Damien Gros - Florian de Laurenti - Lorianne Loizeau (AL Chanteranne).

Grille n° 83

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10
I										
II										
III										
IV										
V										
VI										
VII										
VIII										
IX										
X										

HORIZONTALEMENT

- I. Moins angulé qu'un pentagone.
- II. Ils rasant Poutine.
- III. Crût.
- IV. À ne pas dépasser (sigle). - Puissances éternelles des gnostiques.
- V. Diffèrent.
- VI. Perças avec soin. - Le bouclier valait plus que la monnaie.
- VII. Impératif à l'origine du tennis. - Pierre, Paul ou Nicolas, mais pas Jacques.
- VIII. Demanda justice. - Sigle syndical.
- IX. Chuchotât tendrement.
- X. Petit filet. - Papillon de nuit.

VERTICALEMENT

1. Il veut tout mettre au carré, même le cercle.
2. Les guitares du Pacifique.
3. Parfois, hélas, plus efficaces frappants que rationnels.
4. Pas encore chevaliers, mais possibles cavaliers de ces dames.
5. Fasse l'homme. - À Sein, c'est courant.
6. Temps des révolutions. - Groupe de pop music probablement amusant.

7. Villa de l'île de Wight ou rochers du lac Léman. - Ce n'est pas raison.
8. Gargamelle et compagnie. - Un facteur qui n'a que deux lettres (abréviation).
9. Elle passa (phonétiquement) de Ménélas en Paris. - Arrêtai brusquement.
10. Vit à l'orientale. - Fouine.

Solution au prochain numéro

Solutions mots croisés n° 82

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10
I	O	P	T	I	M	I	S	T	E	S
II	R	E	A	L	I	S	E	R	A	I
III	F	A	R	S		L	I	E	U	X
IV	E	U	T		D	A	N	S		T
V	V		E	D	A	M		S	O	I
VI	R	E	L	A	T	I	V	E		N
VII	E	V	E		A	S	E		G	E
VIII	R	E	T	S		A	C	H	E	
IX	I	N	T	E	R	I	E	U	R	E
X	E	T	E	T	A	S	S	I	E	Z



ÉCRIVAINS EN HERBE
avec l'OCCE

Les aventures du petit nuage



Une petite goutte d'eau descendait le Plomb du Cantal. Arrivée dans la forêt, elle décida de quitter son milieu aquatique, donc sa rivière. Elle s'éleva dans les airs et, en compagnie de quelques copines, décida de former un petit nuage. Mais ce petit nuage, tout seul là-haut, s'ennuyait et personne ne le voyait. Aussi voulut-il grandir. Mais comment faire ?

Le vent lui dit :

"Si tu veux, je peux t'emmener jusque chez le dieu Éole."

Le petit nuage répond : "D'accord."

Alors il se rend chez Éole qui lui dit :

"Que viens-tu faire ici ?

- Je viens car je ne sais pas comment faire pour grandir !

- Pour grandir, il te faut boire une soupe. Pour cela il te faut : de l'eau de source du pied de la montagne, des trèfles à quatre feuilles, des coccinelles, de la terre de la forêt, des glands et des marrons. Ensuite, reviens me voir avec les ingrédients et on remuera le tout. Tu pourras boire la mixture pour grandir.

- Merci Éole."

Comme tous ces ingrédients sont sur terre, il rencontre des oiseaux et il leur demande : "Pouvez-vous aller chez le meunier tout là-bas, lui seul peut m'aider ? Je vous donne la liste des ingrédients à ramener. Vous la lui donnerez."

Le meunier accepte et va chercher tout ce qui est nécessaire.

Quand il a tout trouvé, il donne les ingrédients aux oiseaux qui les ramènent au petit nuage.

Ce dernier retourne aussitôt voir Éole qui lui confectionne donc le breuvage.

Petit nuage le boit et, par magie, grandit aussitôt. Poussé par le vent, il arrive à la mer.

Il grandit, grandit, grandit et devient un vrai nuage.

Classe coopérative scolaire OCCE - "Étamine"

Jean Zay, l'inoubliable

Les trois étapes de l'hommage rendu à Jean Zay, le 24 janvier, ont figuré, pour les hommes d'aujourd'hui, et la postérité, l'itinéraire passionné et douloureux de cette grande figure de la liberté : de la carrière de Cusset où on tenta de l'anéantir, jusqu'à la mairie de Clermont où eut lieu son procès inique, en passant par la maison d'arrêt de Riom où il fut incarcéré, trois stations qui dessinent un chemin de croix... farouchement laïque.

La presse locale a donné le détail des cérémonies d'hommage : nous retiendrons qu'il était, parmi tous ses engagements, un ardent défenseur de l'école publique que les forces obscures n'ont jamais cessé de vouloir détruire, et à laquelle nous sommes plus que jamais attachés.

Le parcours de Jean Zay dépasse très largement la dimension d'un destin individuel : il est chargé de toute l'histoire des idées qu'il n'a cessé de combattre. Les complices du fascisme, les partisans de la collaboration, les adversaires du Front Populaire, ceux qui refusaient "l'école sans dieu" choisissent Jean Zay comme bouc émissaire de leur haine et lui infligent persécutions, tortures, simulacres de procès, jusqu'à l'infâme exécution. Une telle obstination dans la violence, un tel programme de destruction d'un homme montrent le visage d'une droite réactionnaire qui n'a pas baissé la garde.

De tous les hommages qui l'ont célébré, le plus émouvant, celui qui nous rend le héros éternellement proche et humain, c'est la lecture faite par Marcel Col de la dernière lettre écrite à Madeleine, l'épouse de Jean Zay : il n'y est question que de bonheur, de joie, d'espoir et de courage. Ces convictions-là le dessinent tout entier. À l'heure où la barbarie reprend les armes, le destin de Jean Zay, ses engagements et ses combats résonnent comme des leçons autant que des avertissements. Son nom commence par la lettre Z, rendue célèbre à l'occasion d'un autre assassinat : c'est la première lettre d'un mot grec qui signifie "Il est vivant". **Alain Bandiera**

Gymnastique et trampoline

La gymnastique et le trampoline sont très actifs en Auvergne et Limousin. La commission technique composée des représentants de la plupart des associations de ces deux régions s'occupe des actions de formation et des différentes compétitions.



Faux de Mort

La mort est une alchimiste
elle transforme le plomb en or
le vaurien est un trésor
et Néron est un artiste

La mort est une magicienne
l'avare devient généreux
Le fruit pourri n'est plus véreux
et la java du pauvre devient valse de Vienne

La mort est une poétesse
le charbon devient cristal
le ver de terre devient étoile
et la complaisance est politesse

La mort est une illusionniste
l'ancien s'efface sous le moderne
les vessies sous les lanternes
Albert Londres n'est plus journaliste

Dans la vie et dans les journaux
Le courage s'effiloche
on fait du beau avec du moche
et les trompettes de Jéricho

La mort est manieuse de faux
du faux qui remplace le vrai
elle retouche un peu le portrait
de chaque mort pour qu'il soit beau.

Michel Collonge

Le nombre de licenciés dans le Puy-de-Dôme est très important : 2 225 filles et 351 garçons. Il est donc organisé six compétitions départementales et cinq régionales.

En gymnastique, les catégories sont divisées en trois filières :

- filière régionale pour 2 niveaux concourant uniquement dans la région destinée aux débutants (2 compétitions par an) ;
- filière jeune destinée aux plus jeunes avec une finalité du groupe 3 (la France est divisée en 3 groupes). Il y a 6 niveaux chez les filles et 3 chez les garçons; au maximum 3 compétitions se déroulent sur l'année dont la dernière sur qualification ;
- filière nationale destinée au plus de 11 ans, il y a 8 niveaux féminins et 6 masculins. Elle permet de participer à une compétition départementale et régionale puis une 1/2 finale et finale sur qualification.

En trampoline, c'est à peu près le même schéma :

- filière régionale pour les débutants (2 niveaux) ;
- filière jeune pour les - de 11 ans, 2 compétitions dans la région et 1 rassemblement interrégional jeune ;
- filière nationale pour les + de 11 ans avec 3 compétitions (département, région et finale nationale)

Le trampoline est un sport décliné de 3 façons: en individuel, en équipe, en synchronisé (c'est le passage simultané de 2 trampolinistes sur deux trampolines sur le même mouvement). La gymnastique sportive et le trampoline UFOLEP permettent à chaque enfant ou adulte quel que soit leur niveau ou leur âge, d'intégrer le circuit compétitif et d'y trouver leur place au mieux pour favoriser leur épanouissement sportif et personnel.

QUOI DE NEUF ?

Le Onze

La France a mal
La France a peur, mais elle se lève
La France panse ses plaies en se tenant debout
Et en marchant
Nous sommes des millions
Notre courage est relatif
Notre douleur profonde
Notre détermination entière

La liberté de penser ne se négocie pas
En tous temps, en tous lieux
Des hommes, des femmes
N'ont pas cru à ces dieux
Qu'on leur imposait
Chacun croit ce qu'il veut
Mais ne l'impose pas à coups de fouet
Ou de kalachnikov
Ces armes d'impuissants qui se croient forts

Ces sinistres crétins ne gagneront pas
Ils tueront sans doute encore
Mais ne tueront jamais
Notre soif de justice, de liberté
D'égalité et de fraternité
Marchons, marchons
Et qu'aucun sang
N'abreuve nos sillons

Maguy Pottier

Femmes dans la guerre, plusieurs manifestations

Le 27 mai prochain, les cendres de quatre patriotes seront transférées au Panthéon et pour la première fois de notre histoire celles de deux femmes aux côtés de deux hommes. "Aux Grands Hommes la Patrie reconnaissante" est la dédicace de ce monument national qui jusqu'à ce jour n'hébergeait que deux femmes... sans doute faudra-t-il un jour revisiter la devise !



Explicitant ce choix le 21 septembre 2014, le Président Hollande a salué "deux femmes et deux hommes qui ont incarné les valeurs de la France quand elle était à terre... qui ont permis par leur courage ou leur génie à la France d'être la France..."

Jean Zay (1904-1944) fut ministre de l'Éducation sous le Front Populaire, assassiné en juin 44 par des miliciens. (voir notre journal n° 454).

Pierre Brossolette (1903-1944), Normalien, agrégé d'histoire, brillant journaliste, participa à la formation de Libération

Nord et de l'Organisation Civile et Militaire. Envoyé en mission en zone occupée, arrêté et torturé au siège de la Gestapo, il se défenestra le 22 mars pour ne pas parler.

Quant à Germaine Tillion (1907-2008) et Geneviève de Gaulle-Anthonioz (1920-2002) leur choix est là "pour rappeler la contribution de toutes celles, anonymes le plus souvent qui ont fait partie de l'armée des ombres".

L'une et l'autre ont été rescapées du bain de Ravensbrück : la première, ethnologue, sera l'une des premières à

lutter pour l'émancipation du peuple algérien ; la seconde, présidente de ADT-Quart-Monde se battant sans relâche pour les plus démunis.

Claude Virlogeux, professeure de sciences à Riom, résistante elle aussi, mourut au camp de Ravensbrück.

Les Amis du Vieux Riom, les Amis des musées, l'Amicale laïque et l'Atelier théâtral rimois ont convenu d'organiser à cette occasion une série de manifestations à Riom et dans la région :

■ samedi 28 mars à Allègre dans la Haute-Loire à partir de 9 heures aura

lieu une journée d'études et d'hommage en l'honneur de Germaine Tillion (salle polyvalente - rue Fontenille) ;

■ jeudi 9 avril à 20h, au Lycée Virlogeux de Riom une table ronde intitulée "Femmes dans la guerre" sera animée par Béatrix de Rochegonde. Elle évoquera le parcours de Claude Virlogeux, professeure de sciences, résistante qui mourut à Ravensbrück en novembre 1944, Claudine Lauby celui de Germaine Tillion, Françoise Fernandez celui de Geneviève de Gaulle. Quant à Christian Robert, auteur de portraits d'Auvergnats, récemment publiés, c'est à Marinette Menut qu'il rendra hommage ;

■ samedi 23 mai dans le cadre des fêtes de Riom, l'ATR présentera à partir de 15 h une série de lectures consacrées à la résistance et la déportation dans la cour de l'hôtel de ville de Riom, suivie de chants interprétés par la chorale des Gaperons Rouges. Le Pays d'art et d'histoire de Riom proposera ensuite un circuit de découverte sur les lieux de mémoire de la deuxième guerre mondiale intitulé "Les rues se souviennent" ;

■ par ailleurs, du 7 au 15 juin, la mairie de Pontgibaud et l'Association du Souvenir de Lespinasse organisent une exposition des œuvres d'Anna Garcin, dessins et gravures de déportées.

Auvergne laïque

Abonnez-vous, réabonnez-vous !

Complétez ce bulletin :

Nom :

Prénom :

Adresse :

Bulletin à découper, photocopier ou recopier et à retourner à la

FAL

31, rue Pélissier
63028 Clermont-Fd
Cedex 2

Faites abonner vos voisins, vos amis !

Joindre un chèque de 17 € à l'ordre de FAL

CCP : 155 00 E Clermont-Ferrand

FAL - Tél. 04 73 91 00 42

Fax 04 73 90 96 28

E-mail : auvergnelaïque@fal63.org

Directeur de publication : Édouard Ferreira

Rédacteur en chef : Guy Grand

Secrétaire de rédaction : Frédéric Rideau, Françoise Manry

Comité de rédaction :

Alain Bandiera, Gérard Chanel,

Marcel Col, Michel Collonge, Régis Faucheux,

Bernard Gilliet, Bernard Guillot, Roland Moulin

Conception/réalisation - Impression : FUSIUM

04 73 73 25 25 - F33217

Abonnement 1 an : 17 €

Commission paritaire n° 0416 G 84688

Dépôt légal : mars 2015 - N° 455

FORUM

L'école contre la barbarie : à armes inégales

À la suite des événements catastrophiques qui viennent de frapper la France et le Danemark, des voix s'élèvent - y compris au sein du gouvernement - pour confier à l'école une mission colossale. Cette école - c'est-à-dire les enseignants - seraient donc chargés d'élaborer un savoir moral (infiniment difficile à définir) permettant de prévenir l'avènement des monstres au cœur de l'humanité et de lutter contre les forces obscures qui le favorisent. Cet angélisme scolaire n'est pas nouveau ; éclairer les citoyens par le savoir et la raison était l'objectif des Lumières, le projet aboutissant à la publication de l'*Encyclopédie* ; Victor Hugo affirmait qu'il fallait ouvrir des écoles pour fermer des prisons. Or, depuis, nous avons ouvert beaucoup d'écoles et fermé bien peu de prisons.

D'autres voix (comme celle de Boris Cyrulnik) dénoncent l'exclusion dont les enfants des banlieues, écartés de l'école, seraient victimes, et qui les livre corps et âme à l'endoctrinement des extrémistes et à des enrôlements criminels. Qu'on se souvienne cependant de l'expérience malheureuse d'une enseignante exerçant dans un lycée professionnel de banlieue, fréquenté par un public multi-ethnique. Afin d'ouvrir ses élèves à la culture française, à la littérature, elle décide de conduire une classe à une représentation du *Tartuffe*. Elle se voit immédiatement l'objet d'une pétition de la part de plusieurs parents d'élèves qui ont estimé que la pièce de Molière était une œuvre impie et accusé le professeur de corrompre leurs enfants.

Conformément aux injonctions en vigueur, on évitera les "amalgames" en évoquant deux très beaux films qui ont beaucoup contribué à la réhabilitation des élèves de banlieue. Dans *L'Esquive*, on voit une classe "multi-ethnique" organiser la représentation d'une pièce de Marivaux ; *Moi, Princesse de Clèves* met en écran une classe identique qui lit et joue le roman de Madame de Lafayette (au moment où Sarkozy l'avait particulièrement discrédité). On voit dans ces films les élèves découvrir (sans qu'on les y contraigne) le sens et l'universalité d'un savoir : ce devrait être la définition même de l'instruction et de la tâche éducative qu'elle implique.

Mais qu'on n'oublie pas le symbole effrayant développé par "la journée de la jupe" - dans lequel une enseignante ne parvient à faire son cours sur Molière qu'en brandissant contre ses élèves le pistolet confisqué à l'un d'entre eux. Dans la lignée de ce film, il faut voir avec lucidité ce que des enfants font de l'école où l'on met pourtant tout en œuvre pour les intégrer ; ils y introduisent la violence, la drogue, le sexisme ; nous savons combien nos jeunes collègues enseignants redoutent une première nomination dans les collèges de banlieue (un poste à Créteil relevant pour eux d'un véritable châtimement). Ces mêmes élèves affichent un refus souvent violent à l'encontre de savoirs qu'on voudrait leur inculquer : refus des filles en particulier d'assister à certains cours de SVT, refus d'assister aux cours d'éducation physique, refus de la part des élèves mâles d'obtempérer aux consignes données par un professeur féminin.

La question de la morale à l'école est donc remise à l'ordre du jour ; on ne sait d'ailleurs si on doit l'appeler "morale laïque", "éducation civique"... Quels que soient les termes adoptés, il existe un hiatus considérable, une marge infranchissable entre la barbarie contre laquelle on voudrait lutter et les moyens - et le pouvoir - dont l'école dispose ; cet "enseignement", si difficile à nommer, pose à la fois le problème de ses contenus, de ses méthodes et de ses moyens. Si l'on veut ne pas tomber encore dans l'angélisme, il convient de viser une efficacité réelle, de se demander sur quoi on veut agir et comment on veut agir. Comment agir, peser, sur les esprits sur les consciences, pour les mettre définitivement "en bonne voie", conformément à l'étymologie du mot "éduquer" ? Et comment lutter contre les idéologies nocives sans précisément utiliser leurs méthodes et sans substituer un endoctrinement à un autre ? On peut redouter que l'école ne soit jamais de taille à mener ce combat ; on peut aussi ne pas renoncer pour autant et assumer résolument la détermination obstinée de Sisyphe dont Albert Camus a restauré la signification dans notre aventure contemporaine.

Autant que ses contenus, l'enseignement d'une morale laïque - déjà dénoncée comme catéchisme laïque par ses détracteurs - pose un problème de méthode. L'injonction ni l'exhortation ne suffisent à éduquer ; les nombreux incidents qui ont éclaté à l'occasion de la minute de silence nationale prouvent qu'on ne peut plus compter sur la docilité du public scolaire. Dans la démarche éducative, en particulier l'éducation morale (ou éthique), des philosophes, des écrivains comme Philippe Meirieu, Edgar Morin, Boris Cyrulnik, Serge Boismare préconisent le recours au récit (romanesque ou filmique) au sens mythologique du terme, au sens où Socrate avait recours au mythe pour illustrer son propos philosophique et l'arracher à l'abstraction. La réhabilitation du merveilleux en éducation constituerait la vraie révolution permettant peut-être de concurrencer les fascinations nocives.

Reste à évoquer une exigence irréductible à toute méthodologie, voire à toute formation (qu'il ne faut pas négliger pour autant), à savoir l'exigence d'exemplarité. Il ne suffit pas d'afficher les maximes et les discours les plus savants demeureront vains s'ils ne sont pas incarnés simplement dans l'exercice du métier d'enseignant, dans une présence bienveillante - et exigeante - auprès des élèves, dans un engagement inlassable au cœur de tous les projets collectifs, avec la communauté justement qualifiée "d'éducative". De tels enseignants existent, chacun de nous en a fait l'expérience bénéfique ; leur souvenir devrait nous permettre d'établir les critères d'une éducation morale, de fonder l'espoir modeste de sa réussite. Sans illusions toutefois : si ce projet s'inscrit dans la mission fondatrice de l'école, il se heurtera inévitablement - après le temps dérisoire qui lui est imparti - à la liberté des personnes, à la croisée des influences et aux aléas de leur imprévisible destin, comme celui qui vient de précipiter quelques êtres (incontestablement) humains dans la barbarie.

Alain Bandiera

(* Vous pouvez réagir à ce forum en envoyant un courrier ou un mail au journal.